

Chers·ères membres, je sollicite un nouveau mandat pour une période de 3 années au poste de vice-président - services aux membres (#3).

EXPÉRIENCE J'ai amorcé ma participation active à la vie syndicale en 1989. Depuis, j'ai été partie prenante à la plupart des négociations de conventions collectives et d'ententes, j'ai été impliqué dans la défense de nombreux griefs collectifs, individuels et syndicaux et j'ai consacré beaucoup d'énergie à différents comités thématiques importants, notamment ceux de classification des fonctions et de relations de travail. Notre syndicat a beaucoup cru en passant de 500 à plus de 3000 membres. Il a dû évoluer et se transformer en conséquence; je me suis trouvé au cœur de ces changements.

EXPERTISE Le SPPMM a récemment amorcé la négociation des conventions collectives de Montréal et de quatre autres villes liées. Ma connaissance des milieux de travail et des différentes équipes de professionnels m'ont aidé à mieux comprendre les besoins et les attentes des membres. J'ai ainsi pu bâtir le cahier des demandes syndicales pour Montréal, en prenant soin, lors de sa rédaction, d'y inscrire des critères novateurs reflétant bien les réalités du terrain.

PRÉOCCUPATIONS Le contexte actuel comporte de nombreux enjeux. Entre autres, la pénurie de main-d'œuvre, accentuée à la Ville par de nombreux départs, que ce soit pour la retraite ou à la suite de démissions, posant le problème autant d'attractivité que de rétention des personnes professionnelles. Dans cette perspective, il est essentiel de répondre à la quête de sens des professionnel·les et de leur offrir un milieu de travail plus enrichissant, qui favorise aussi bien la croissance personnelle que le développement professionnel. Bien-être, diversité, inclusion, adaptation du milieu de travail, agilité et flexibilité sont des thèmes centraux dont il faudra tenir compte. Ce sont des défis qui me tiennent à cœur.

REPRÉSENTATION Au fil de mon implication, j'ai eu l'occasion de soutenir des professionnel·les aux prises avec l'Employeur et de les représenter auprès de différentes instances administratives et juridiques. J'ai participé à l'élaboration de stratégies de défense des membres, inspiré le développement de bonnes pratiques syndicales et contribué à la consolidation des relations avec les services et les arrondissements.

MANDAT Le poste de vice-président - service aux membres a comme principal mandat d'offrir des services à chaque personne professionnelle. Pour bien assumer les tâches de ce poste au fil des ans, j'ai dû faire preuve d'une grande disponibilité, de curiosité, de créativité, d'originalité, de patience et de ténacité. Pour la suite des choses, je me suis fixé des objectifs particuliers :

- assurer une base syndicale solide et dynamique, capable d'innover afin de mobiliser les membres, en priorisant la vie personnelle, le télétravail et la déconnexion;
- valoriser le point de vue des personnes professionnelles dans les différents milieux de travail pour y intégrer leurs priorités et améliorer chaque milieu de travail;
- comprendre la vision des personnes professionnelles à tous les niveaux, la partager et la transmettre à toutes les instances. Il est primordial de maintenir, voire de surpasser, les gains dans nos conditions de travail, notamment en matière d'autonomie professionnelle et d'horaire de travail;
- développer le réflexe "SPPMM".

COHÉSION La cohésion d'une équipe syndicale est un élément clé qui permet d'agir de manière efficace et de favoriser le développement à long terme. L'équipe actuelle est très solide et dévouée à la cause des professionnel·les et j'espère pouvoir continuer à travailler avec elle.

PASSION. C'est le mot qui définit le mieux le cœur de mon vécu syndical. J'ai toujours su rester passionné et dévoué au service des membres.

Rendez-vous à l'assemblée générale du 26 mars. La participation est primordiale et votre présence est essentielle.



Alain Ruel
Conseiller en analyse et contrôle de gestion
Vice-président - services aux membres – section 3